

L'auberge de l'Ange Gardien.

XVIII

LE CONTRAT.

Le jour de la noce approchait. Le général ne restait pas en place ; il sortait et rentrait vingt fois par jour. Il faisait apporter une foule de caisses de l'auberge Bournier : il avait voulu faire venir la robe, le voile et toute la toilette de mariée d'Elfy. Il avait exigé de Moutier qu'il se fit faire à Domfront un uniforme de zouave en beau drap fin.

L'auberge Bournier ressemblait à une fourmillère ; les ouvriers étaient plus nombreux encore et plus affairés que les jours précédents. Il était arrivé plusieurs beaux messieurs de Paris qui s'y établissaient, et qui achetaient, dans le village et aux environs, des provisions si considérables de légumes frais, de beurre, d'œufs, de laitage, qu'on pensait dans Loumigny qu'on allait avoir à loger incessamment un régiment ou pour le moins un bataillon.

Le jour du contrat, le général sortit le premier ; il était en petite tenue d'uniforme avec une seule plaque sur la poitrine. Il se dirigea vers l'auberge Bournier, suivi de tous les habitants de l'Ange Gardien. Le général donnait le bras à Elfy, Moutier à madame Blidot, Dérigny donnait la main à ses enfants. Tout le monde se mit aux portes pour les voir passer.

« Suivez, criait le général, je vous invite tous ! Suivez-nous, mes amis. »

Chacun s'empressa d'accepter l'invitation, et on arriva en grand nombre à l'auberge Bournier. Au moment où ils furent en face de la porte, la toile d'une enseigne fut tirée, et la foule enchantée put voir un tableau représentant le général en pied ; il était en grand uniforme, couvert de décorations et de plaques. Au-dessus de la porte était écrit en grosses lettres d'or : *au Général reconnaissant.*

La peinture n'en était pas première qualité, mais la ressemblance était parfaite, et la vivacité des couleurs en augmentait la beauté aux yeux de la multitude. Pendant

quelques instants, on n'entendit que des braves et des battements de mains. Au même instant, le curé parut sur le perron ; il fit signe qu'il voulait parler. Chacun fit silence.

« Mes amis, dit-il, mes enfants, le général a acheté l'auberge dans laquelle il aurait péri victime de misérables assassins sans le courage de M. Moutier et de vous qui êtes accourus à l'appel de notre brave sergent. Il a voulu témoigner sa reconnaissance à la famille qui devient celle de Moutier, en faisant l'acquisition de cette auberge pour répandre ses bienfaits dans notre pays ; bien plus, mes enfants, il a daigné consacrer la somme énorme de cent cinquante mille francs pour réparer et embellir notre pauvre église, pour fonder une maison de Sœurs de charité, un hospice, une salle d'asile et des secours aux malades et infirmes de la commune. Voilà, mes enfants ce que nous devons à la générosité du *Général reconnaissant.* Que cette enseigne rappelle à jamais ses bienfaits ! »

Les cris, les vivats redoublèrent.

Quand tout le monde fut placé, le notaire commença la lecture du contrat.

Lorsqu'on en fut à la fortune des époux, le notaire lut :

« La future se constitue en dot les prés, bois et dépendances appartenant à la maison dite l'Ange Gardien. »

Elfy poussa un cri de surprise, sauta de dessus sa chaise et se jeta presque à genoux devant le général, qui la releva en lui baisant le front :

« Oh ! ma chère enfant, c'est mon cadeau de nocces. Vous allez devenir la femme, l'amie de mon brave Moutier, deux fois mon sauveur et toujours mon ami. Je ne saurais assez reconnaître ce que je lui dois ; mais en aidant à son mariage avec vous, j'espère m'être acquitté d'une partie de ma dette. »

Le général tendit la main à Moutier, l'attira à lui et le serra avec Elfy dans ses bras.

« Oh ! mon général, dit Moutier à voix